

L'Incubateur d'Entreprises Innovantes INIZIÀ

Séminaire territoire RETIS Nouvelle-Calédonie

Jeudi 3 octobre 2023

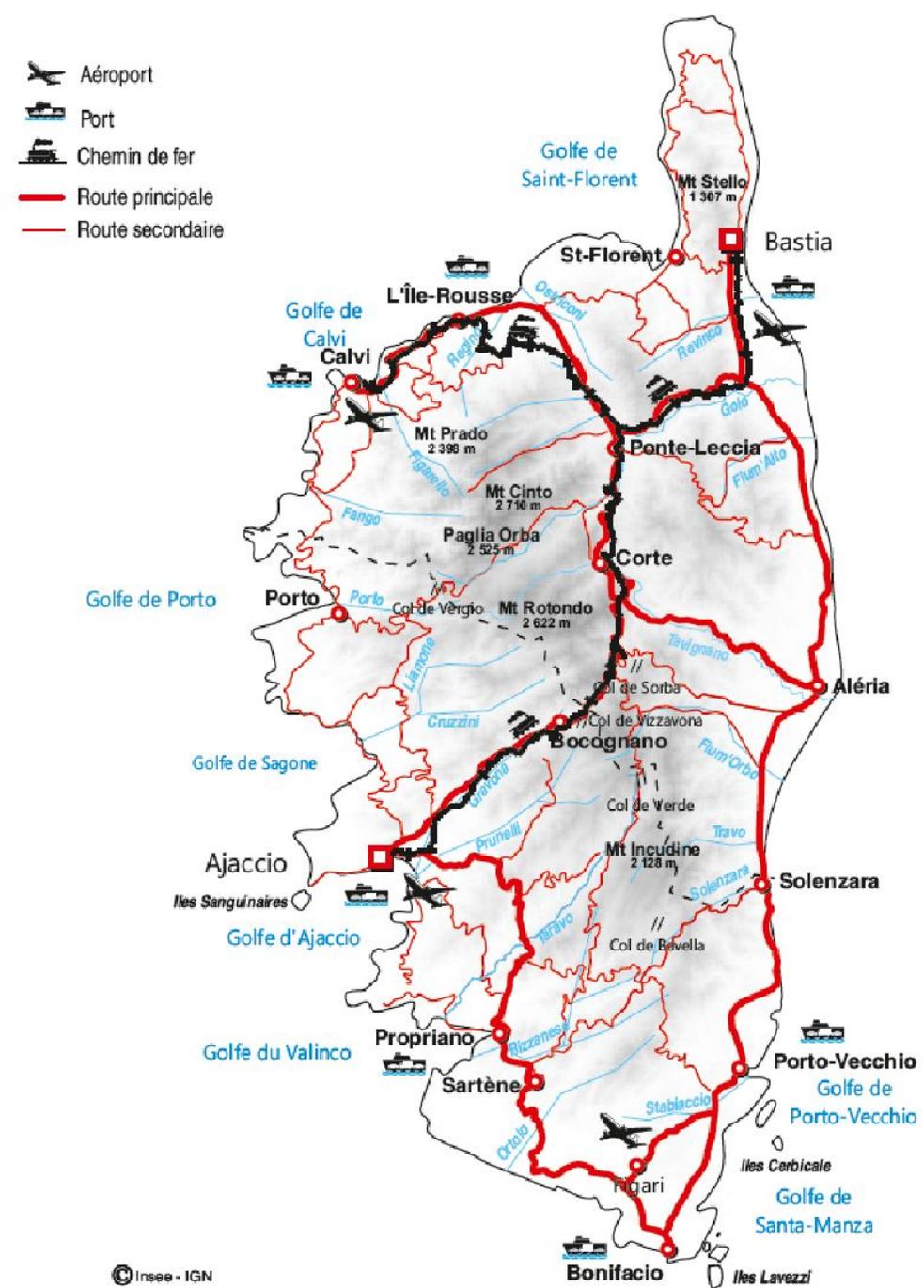


La Corse en bref



La Corse en bref

- 345 000 habitants
- 4 aéroports
- 7 ports de commerce
- Economie :
 - ✓ PIB : 9,4 milliards €
 - ✓ Une économie fortement tertiaisée
 - ✓ Des établissements de petite taille
 - ✓ Taux de chômage : 6,0%
- Recherche publique :
 - ✓ Université de Corse Pascal Paoli
 - ✓ INRAE
 - ✓ BRGM
 - ✓ IFREMER



Institutions



La **Collectivité de Corse**, instaurée le 1er janvier 2018, exerce des compétences étendues à l'échelon régional au service du développement de l'île.

- Affaires sociales,
- Aménagement durable et urbanisme,
- Culture et patrimoine,
- Sport et Jeunesse,
- Tourisme,
- Économie et **innovation**
- Education et formation
- Langue corse
- Environnement, transition énergétique déchets
- Transports
- Agriculture
- Affaires européennes
- Politique de l'eau, infrastructure hydraulique

HISTORIQUE



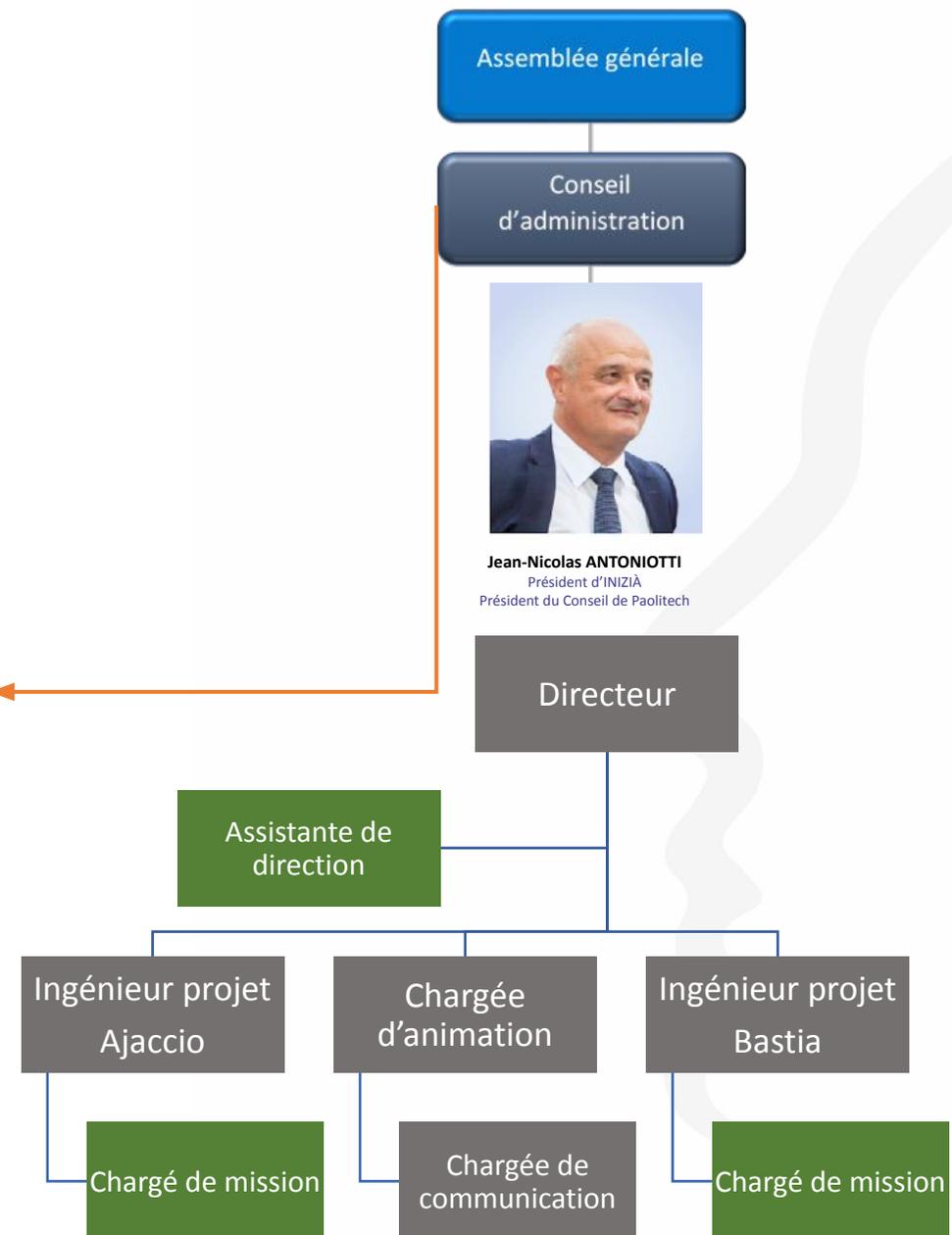
- **2006 : création de l'Incubateur Technologique Territorial de Corse (I2TC).**
 - Porté par l'ADEC, la mission de ce service est de valoriser les compétences et les résultats des laboratoires des établissements d'enseignement supérieur ou des organismes de recherche publics.
- **2013 : création d'INIZIÀ sous la forme d'une association Loi 1901.** Motifs :
 - Elargir le périmètre d'action initial de l'I2TC en lui permettant également d'incuber des projets non issus ou non liés à la recherche publique.
 - Lui garantir un cadre juridique plus conforme avec celui des autres incubateurs nationaux, notamment en recherchant un nouveau mode de portage plus partenarial et lui permettant d'agir avec la souplesse et la réactivité nécessaires
- **2017: nouvelle convention cadre INIZIÀ/CDC/ADEC.**
 - Les missions d'INIZIÀ sont renforcées et intégrées dans le SRDEII, le financement de la structure consolidé jusqu'à 2020.
 - Prorogée jusqu'à 2022 puis fin 2023 suite au retrait de l'offre déposée dans le cadre du marché lancé par l'ADEC « « Réalisation de missions d'incubation et animation de projets innovants pour le compte de l'ADEC » »

MEMBRES, GOUVERNANCE, EQUIPE



Collectivité de Corse (2)
Université de Corse (1)
Communauté d'agglomération du Pays ajaccien (1)
Communauté d'agglomération de Bastia (1)
CCI de Corse (1)
Personnalités qualifiées nommées par le C.E. (2)
Commissaire du Gouvernement (1)

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Corse (1)
Communauté de communes du Sud Corse (1)
Collège des startups (1)



MOYENS, RESSOURCES



2 sites

► **Ajaccio** : 220 m² - 8 startups hébergées

► **Bastia** : 190 m² - 6 startups hébergées



Ressources associatives 2022

900 K€

- 5% Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'innovation
- 5% Cotisations des membres
- 10% Union Européenne



OBJET / MISSIONS



- #1** Détection, expertise et accompagnement de projets innovants
- #2** Animation, sensibilisation et soutien à l'entrepreneuriat
- #3** Mise en réseau des compétences

OBJET / MISSIONS



#1

Détection, expertise et accompagnement de projets innovants

Comité de sélection et de suivi (CoSS)

PRÉ-INCUBATION

Programme d'émergence



Évaluation et maturation du projet de création d'entreprise.

3 à 6
mois

CoSS

INCUBATION - PHASE 1

Programme de structuration



Définition du business plan, premiers financements, commercialisation.

18 à 24
mois

CoSS

INCUBATION - PHASE 2

Programme d'accélération



Besoin d'accompagnement plus long, déploiement à l'international.

12 à 24
mois

Comité de sélection et de suivi (CoSS) : instance technique chargée d'examiner les projets et de donner un avis sur l'entrée en phase d'incubation

Caractère innovant de la technologie, du service ou du procédé (avantages concurrentiels liés à cette innovation).

Maturité du projet : la « preuve du concept » scientifique et technique doit être avérée.

Besoin d'accompagnement.

Etat de la propriété intellectuelle (liberté d'exploitation).

Localisation de l'entreprise et de l'équipe en Corse.

Faisabilité économique du projet.

Potentiel de croissance économique et existence d'un marché international.

Compétences et motivations de l'équipe projet.

Focus sur la phase d'incubation

L'incubateur d'entreprises innovantes propose de nombreux outils qui permettent un développement optimal des projets innovants sur une durée de 12 à 24 mois :

- ✓ Définition du modèle économique. Formalisation du business plan ;
- ✓ Coaching personnalisé et suivi du projet par l'équipe opérationnelle ;
- ✓ Financement de prestations externes ;
- ✓ Recherche de partenariats techniques et commerciaux ;
- ✓ Conseil en propriété intellectuelle ;
- ✓ Hébergement ;
- ✓ Appui à la levée de fonds.



Incubation (phase 1) – Bilan consolidé



Chiffres clés du dispositif d'incubation

+ de 300 projets expertisés

69 entreprises créées avec l'appui d'INIZIÀ

+ de 200 emplois directs

30 M€ de fonds levés par l'ensemble des startups accompagnées.

77 conventions d'incubation signées

89% de taux de transformation

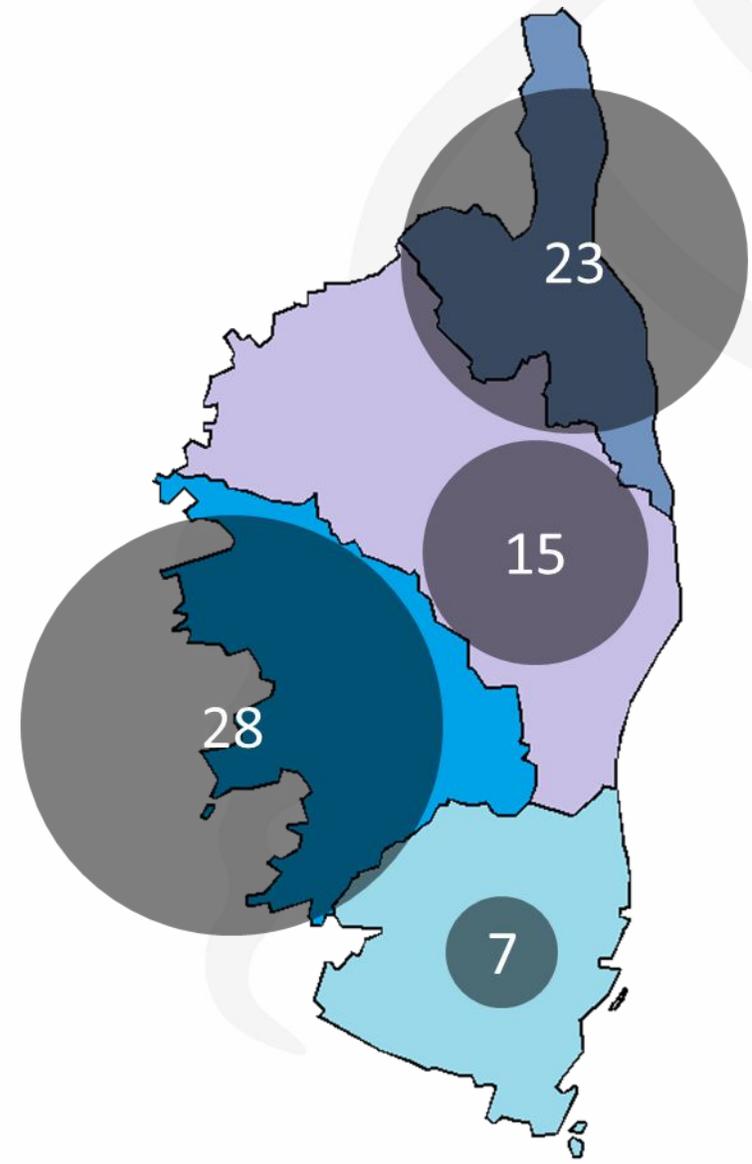
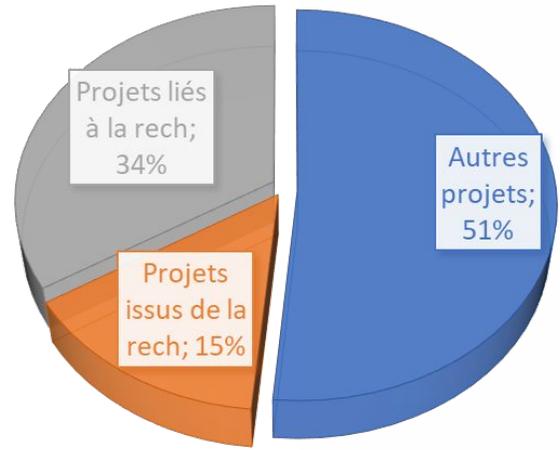
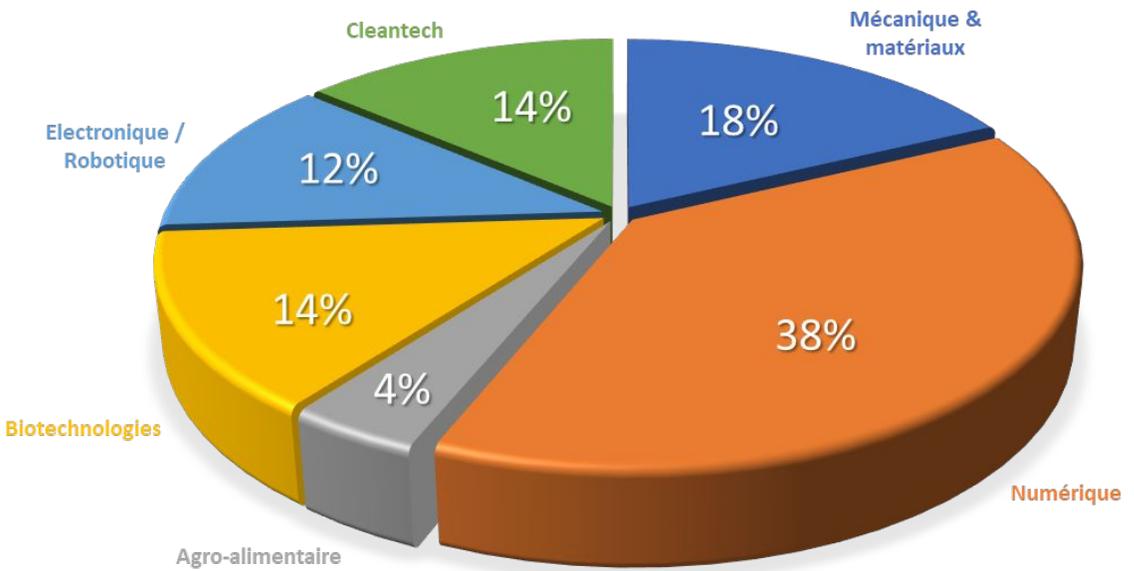
+ de 500 emplois indirects

3 M€ investis en expertises externes pour accompagner les startups

1€ engagé par INIZIÀ = **10€** de financements publics et privés

#1

Incubation (phase 1) – Bilan consolidé



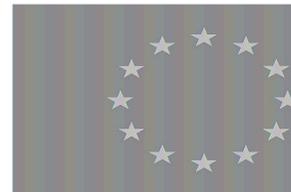
Autres missions

#2 Animation, sensibilisation et soutien à l'entrepreneuriat

INIZIÀ est chargé de diffuser la culture de l'innovation en Corse afin d'impulser l'émergence de nouveaux projets

#3 Mise en réseau des compétences

INIZIÀ facilite l'accès à son réseau de partenaires publics et privés, du monde de la recherche et aux grands donneurs d'ordre en passant par les financeurs.



L'écosystème d'innovation en Corse



EXEMPLES DE PROJETS ISSUS DE L'INCUBATEUR

